



Union syndicale de la santé et de l'action sociale CGT du Cher

8, place Malus - 18000 Bourges
TEL. : 02 48 50 55 38
E. mail : usd-sante.cgt18@wanadoo.fr

Bourges, le 2 août 2022

TOUS EN GRÈVE ET MOBILISÉS LE 22 ET LE 29 SEPTEMBRE 2022

L'humain au cœur de nos missions

Le manque de moyens provoque des drames

Le secteur de la santé et de l'action sociale subit une restructuration totalement mortifère tant pour les usagers que pour les salariés. La réduction drastique du nombre de lits à l'hôpital, couplée au non développement du réseau de ville entrave dangereusement l'accès aux soins. Les foyers de l'enfance ne sont aujourd'hui plus en capacité d'assurer leurs missions auprès de leur public cible (enfants et familles en grande difficulté sociale). Les personnes en situation de handicap et les personnes âgées subissent, quant à eux, une véritable maltraitance institutionnalisée... Les établissements de la Fonction Publique Hospitalière et les structures non lucratives ayant mission de service public sont mis en faillite. Dans ce marasme historique, seul le secteur lucratif prospère. Ce sont bien les choix politiques qui sont à l'origine de nos difficultés : les financements sont insuffisants pour assurer le bon fonctionnement de nos établissements et la couverture des besoins de la population. La pénurie de personnel est organisée (manque d'anticipation sur le besoin

en formations qualifiantes, conditions de travail insupportables, salaires insuffisants, budgets insuffisants) et sert d'argument à la casse des services publics et à la baisse de ce qu'ils appellent le « coût du travail ». La volonté du gouvernement est bien de poursuivre le transfert d'un maximum d'activités vers le secteur lucratif sans prendre leçon du scandale ORPEA (révélée dans le livre Les fossoyeurs) qui a mis en lumière, sans détour, les pratiques de ce secteur qui défend l'intérêt des actionnaires au détriment de l'intérêt général. Les difficultés des services d'urgences induites par les fermetures de lits hospitaliers partout en France démontrent la gravité de la situation et le cynisme des décideurs en place. Face à l'aggravation des réalités de notre secteur dans tous les champs d'activité, la **Fédération CGT de la santé et de l'action sociale œuvre pour le développement d'une mobilisation à la hauteur de la situation.**

Rejoignez-nous, soyons nombreux et unis à défendre le développement d'un grand service public de santé et d'action sociale.



LE GEL DE L'INDEMNITE SUJETION SPECIALE 13H, SUITE DU SEGUR

Les reclassements indiciaires ont laissé sur le carreau 1/3 des hospitaliers au niveau national : **les ASH, les Administratifs, les Ouvriers et les Contractuels.**

Après les primes qui divisent les équipes,
voici la **nouvelle arnaque du gouvernement tombée le 30 octobre 2021 !!**

Le Décret N° 2021-1411 du 29 octobre 2021.

Si vous n'aviez pas encore compris que **le Ségur est une imposture...**

Dans le contexte des revalorisations Ségur (**merci aux signataires FO, CFDT, UNSA**) et dans la perspective de la refonte du régime indemnitaire (prévue par... le Ségur), le décret prévoit le **remplacement de l'indemnité de sujétion spéciale, dite « indemnité prime des 13 heures », par une indemnité spécifique.**

AVANT LA TRANSFORMATION DE CE DECRET, de nombreux personnels hospitaliers percevaient une Indemnité de Sujétion Spéciale 13h :

- ✓ **Le montant mensuel était calculé par rapport à votre indice, et avec l'augmentation de la valeur du point. Elle suivait l'évolution de votre traitement.**
Cette indemnité augmentait au fil de la carrière de l'agent. Chaque fois que vous preniez un échelon, cette indemnité augmentait.

AVEC CE DECRET : l'Indemnité de Sujétion Spéciale est transformée en une Indemnité Spécifique Forfaitaire :

- ✓ **Le mode de calcul est le même** que l'indemnité de sujétion spéciale,
- ✓ **MAIS la base de calcul est figée à votre situation au 30 septembre 2021** (ou au 31 décembre 2021 selon les situations). Pour les agents reclassés dans de nouvelles grilles. **Donc avant le reclassement. Double sanction !!**

Cette indemnité n'augmentera plus au fil de votre carrière même si vous prenez un échelon... Les reclassements indiciaires auront donc été une opération blanche car ce qui vous a été donné par le SEGUR vous est repris avec la modification de la prime des 13h.

Le gouvernement a accompli un « joli » tour de passe-passe, avec les signataires du Ségur. Avec cette transformation, le Gouvernement a ainsi trouvé un moyen de vous faire financer, sur votre propre salaire, ce qu'il vous a « soi-disant accordé ». C'est une perte énorme de salaire et de pouvoir d'achat.

Voilà pourquoi à la CGT nous militons pour des augmentations de salaire, et non des primes qui lèsent certains, ne sont pas comptabilisées pour notre retraite et qui peuvent être retirées à n'importe quel moment !!!

La CGT demande aux Directions de reverser aux agents les sommes prélevées et de ne pas appliquer la rétroactivité depuis le 1^{er} octobre 2021.

#jevotecgt
le 8 décembre 2022

ESSENTIELLE POUR NOS DROITS. POUR LE SERVICE PUBLIC
ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

ON AURA TOUT LU !

Quand la pathologie est reléguée au manque de volonté et l'hospitalisation réduite à produire de la fainéantise ?



Nous avons été scandalisés de lire dans les pages du Berry Républicain du 4 juillet 2022, " le lit rend fainéant".

Que doit-on comprendre ?

Que l'hospitalisation peut favoriser des mouvements de régression.

Oui en effet, le patient se retrouve pris dans des attitudes, un mode relationnel, un stade de développement psychique antérieure, qui a toute sa valeur de symptôme à analyser pour l'élaboration d'une thérapeutique. **C'est aussi à partir de ce mouvement régressif que peut se nouer la relation thérapeutique** avec l'équipe, selon la façon dont celle-ci va pouvoir l'accueillir ou non.

Mais NON, la régression n'est pas une fainéantise pour le patient !

C'est un processus qui l'anime dont les ressorts ne sont pas maîtrisables, ordonnables, car ils ne sont pas le simple fruit d'une volonté.

Par contre, ce qui est le fruit d'une volonté c'est la politique qui vise à une réduction des lits à des fins économique, qui vise aussi par la même à ce que l'état se désengage de la prise en charge des soins psychiatriques. Le patient est soumis à l'injonction de devenir "acteur" de sa prise en soin, séduisant sur le papier, mais illusoire concernant certaines pathologies. Ceux qui ne peuvent pas être dans une dimension active, que deviendront-ils ? Les familles deviennent des "pairs aidants " croyant ainsi obtenir la reconnaissance de leur investissement auprès de leurs proches souffrant, mais qui peuvent se retrouver vite culpabilisées de ne pas faire assez ou bien si leurs proches ne se révèle pas assez fonctionnel (nouveau langage médical) ou adapté.

La suite du propos " plus rien ne les attend dehors ". Alors que les nouveaux projets de réhabilitation psychosociale ont pour but d'aider à l'intégration des personnes souffrant de troubles mentaux dans la société. Bon, à condition de se conformer, d'être rééduqué, d'avoir une vie comme tout le monde. Mais

c'est quoi une société où tout le monde est comme tout le monde ? Sans symptômes ? Sans dysfonctionnement ? Sans altérité ?

Malgré cela, nous constatons une résistance grandissante parmi les soignants qui ne veulent plus travailler dans un contexte qui n'a aucun sens pour eux, le malade et leur famille.

Certains médecins, le gouvernement et ces directeurs gestionnaires viennent nous vendre une psychiatrie moderne, innovante. Ces innovations ne sont pas en réalité au service des personnes souffrant de troubles psychiques mais à l'uniformisation des soins.

La CGT défend la prise en charge humaine où les patients sont pris en compte en temps qu'êtres humains à part entière et pas relayés au rang de « feignant », ce qui pourrait laisser penser que si nous sommes malades cela serait de notre faute et/ou celle de notre famille.

La CGT George Sand ne cautionnera jamais ce genre de propos qui participe à la stigmatisation de la maladie mentale, ce pourquoi nous luttons au quotidien.

« Lorsque tout va bien, les fous sont dans les asiles, en temps de crise ils nous gouvernent ».

Carl Gustav Jung



Berry Républicain du 4 Juillet 2022

PERSONNELS ET USAGERS EXIGENT DU RESPECT

NOUS, salariés, sommes méprisés et nous nous mobilisons pour :

- Des effectifs et des moyens, pour améliorer la prise en charge des résidents, pour améliorer nos conditions de travail
- L'augmentation de nos salaires et cette année, pour le versement de la prime dite « *d'intéressement* » (750 €), versement refusé par la Direction du Groupe !
- La démocratie et le respect du droit syndical : Le Groupe ORPEA a organisé la création d'un syndicat « *maison* », outil de la Direction pour éviter les revendications (voir Rapport de l'IGAS de mars dernier).

VOUS, usagers, êtes aussi :

- **MÉPRISÉS** : Par la Direction du Groupe ORPÉA, car c'est sur le volet « *hébergement* » payé par les résidents et/ou leurs familles que le Groupe réalise l'essentiel de ses profits. Pour exemple le prix de journée d'une chambre seule y est, en moyenne, 40 % plus élevé que dans le secteur public ou non lucratif.
- **MÉPRISÉS** : Par le Gouvernement, qui n'a pas respecté la promesse faite en 2018 lors du Congrès de la Mutualité Française : la création d'une « *Loi historique* » (propos du Président Macron) pour la prise en charge et le financement de la perte d'autonomie des Personnes âgées.

Cette « *promesse* » a été remplacée par quelques mesures dans la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) 2022, comme notamment, la création de 10 000 emplois dans les EHPAD, sur 5 ans, soit 2 000 emplois par an, et ce, à partir de... 2023 !

Quant au financement de la perte d'autonomie, considéré par la majorité de la population comme une priorité nationale car source d'angoisse pour 80 % des personnes âgées de plus de 75 ans, ce n'est pas la « *5^e branche* » dite de l'autonomie et financée à 90 % par la CSG, qui va répondre à vos besoins et à vos préoccupations.



Le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans (âge moyen nécessitant une ou des aides à domicile ou en établissement) atteindra d'ici à 2060 plus de 5 millions de personnes : là où les groupes privés, tels ORPÉA ou KORIAN, y voient un marché à conquérir...

Nous y voyons un enjeu de solidarité nationale et exigeons une prise en charge par la Branche Maladie de la Sécurité Sociale, financée par les cotisations sociales des salariés et des entreprises

NOUS, salariés, sommes méprisés et nous nous mobilisons pour :

- *L'intégration dans le Service Public des Ehpads privés à but lucratif*
- *Un plan de formation et de recrutement de 200 000 emplois dans les Ehpads, pour le bien-être des résidents et des personnels*

Un financement des besoins par la Sécurité Sociale et l'arrêt des exonérations patronales de cotisations sociales (exonérations dont a largement profité le Groupe Orpéa)